



LA SAISON EN SUISSE

*Lorsqu'arrive juillet, mois chaud, il est de règle
Qu'on aille droit en Suisse achever la saison.
Tout ce qui porte un titre ou possède un blason
Rejoint dans leur pays le chamois, l'ours et l'aigle.*

*Des rives du Léman aux riants coteaux d'Aigle,
S'étage maint chalet au lointain horizon.
L'air subtil et léger ne contient nul poison.
Le sol fécond nourrit vigne, froment et seigle.*

*Les Alpes, au-dessus, s'élancent d'un seul jet.
Les rochers, les torrents, chaque arbre, chaque objet
Inspire un vers sonore, une exquise peinture.*

*Mais le riche blasé n'a rien vu, rien compris.
Il lorgne indifférent la splendide nature,
Et baille, en regrettant l'asphalte de Paris.*

François COLLET.

Bex, le 27 juillet 1885.